

FONCTION SURVEILLANCE*

CONTINUUM D'INTERVENTION « SANTÉ MENTALE — JEUNES »

Dans le cadre de la fonction surveillance, la Direction de santé publique (DSP) doit produire, analyser et diffuser de façon régulière un ensemble d'information et de données concernant la santé et le bien-être de la population et les divers déterminants qui y sont associés.

Les travaux réalisés dans le cadre de cette fonction visent entre autres à soutenir la mise en œuvre de l'approche populationnelle auxquels sont conviés les CSSS. Le réseau et ses partenaires pourront ainsi bénéficier de certains renseignements utiles à la planification des services sociaux et de santé et au monitoring de l'état de santé et de bien-être de la population de leur territoire.

Voici quelques exemples de sujets inscrits actuellement au Plan de surveillance de la DSP et susceptibles de présenter un intérêt au regard du continuum d'intervention « Santé mentale — Jeunes ». Certains objets de surveillance ne pourront cependant être traités qu'à l'échelle régionale, quand la nature et les limites des données l'imposeront.

Exemples d'objets de surveillance populationnelle

- Mortalité par suicide et morbidité hospitalière pour tentative de suicide
 - Perception de sa santé mentale
 - Certains facteurs de risque : ex : stress dans la vie quotidienne, détresse psychologique, présence de symptôme de dépression majeure, idées suicidaires, etc.
-

Préparé par Carmen Bellerose, avec la collaboration de Aimé Lebeau et Manon Blackburn, secteur surveillance.

* Pour en savoir davantage sur cette fonction, consulter :
<http://www.rsss16.gouv.qc.ca/santepublique/surveillance/index.htm>